

Le calvaire inimaginable de femmes et jeunes filles coptes en Egypte: enlèvement, viol et conversion forcée.

Les chrétiennes d'Égypte (femmes et adolescentes) vivent silencieusement un "[cauchemar inimaginable](#)", car elles sont "*particulièrement vulnérables aux enlèvements, viols et conversions forcées*". Un rapport, publié le 10 septembre 2020 par *Coptic Solidarity* (organisation internationale basée à Washington D.C., qui œuvre pour promouvoir l'égalité des droits de citoyenneté pour la minorité chrétienne égyptienne) conclue que cette situation est maintenant endémique, et empire.

Dans son rapport de 15 pages, intitulé «[Jihad of the Womb': Trafficking of Coptic Women & Girls in Egypt](#)» (*le jihad de l'utérus: la traite des femmes, et des filles en Égypte*), *Coptic Solidarity* parle de "*la pratique répandue d'enlèvement et de traite humaine*". Il estime qu'il y a eu "*environ 500 cas au cours de la dernière décennie, au cours de laquelle des éléments de coercition, équivalant à de la traite humaine, ont été utilisés*". Ceci, selon les propres définitions de l'ONU, en particulier dans son «[Protocole pour prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants](#)».

Selon *Coptic Solidarity*:

L'enlèvement et la disparition de femmes coptes, et de filles mineures, est un fléau subi par la communauté copte en Égypte, mais **peu de mesures ont été prises pour lutter contre ce fléau par les gouvernements, les ONG, ou les organismes internationaux égyptiens ou étrangers**. Selon un prêtre du gouvernorat de Minya, au moins 15 filles disparaissent chaque année dans cette seule région. Sa propre fille a failli être kidnappée s'il n'avait pas pu intervenir à temps.

Le rapport propose 13 études de cas distincts. Les victimes vont des adolescentes, aux jeunes femmes nouvellement mariées et enceintes, aux femmes mariées avec enfants. La plupart des 500 personnes ont disparu de deux manières: soit elles ont été kidnappées publiquement, souvent en étant forcées de monter dans une voiture alors qu'elles se rendaient à l'école, à l'église ou au travail; soit (et cela est particulièrement vrai pour les adolescentes) elles ont été piégées dans le cadre de relations avec de jeunes hommes musulmans qui leur ont promis le monde, jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour reculer.

[Selon](#) un ancien trafiquant égyptien, "*pour gagner la confiance des filles, l'une des stratégies utilisée par le ravisseur musulman, consiste à dire à la jeune chrétienne qu'il l'aime et qu'il veut se convertir au christianisme*". Ils entament alors une relation amoureuse, jusqu'au jour où ils décident de "*fuir*" ensemble. Ce que les filles ne savent pas, c'est qu'elles vont être en fait kidnappées. La plupart du temps, elles n'épouseront pas leur ravisseur, mais quelqu'un d'autre.

Le même trafiquant repentant dévoile aussi une [autre méthode](#): «*Je me souviens d'une chrétienne copte issue d'une famille riche et bien connue de Minya. Elle a été kidnappée par cinq hommes musulmans. Ils l'ont détenue dans une maison, l'ont déshabillée et l'ont filmée nue. Dans la vidéo, l'un d'eux s'est également déshabillé. Ils ont menacé de rendre la vidéo publique si la fille ne voulait pas l'épouser.* " Il poursuit:

Les réseaux salafistes ont commencé de telles actions dans les années soixante-dix, avec un sommet maintenant (époque du président Sissi)... Un groupe de ravisseurs se réunit dans une mosquée pour le choix de victimes potentielles. Ils surveillent de près les maisons des chrétiens, et tout ce qui se passe. Sur cette base, ils tissent une toile d'araignée autour [des filles]... Les ravisseurs reçoivent de grosses sommes d'argent. La police peut les aider de différentes manières, et quand ils le font, ils peuvent également recevoir une partie de la récompense financière que les ravisseurs reçoivent des organisations d'islamisation. Dans certains cas, la police fournit aux ravisseurs les drogues qu'ils saisissent. Elles sont ensuite données aux filles pour affaiblir leur résistance, quand elles sont mises sous pression. Je connais même des cas dans lesquels la police a offert de l'aide pour brutaliser les filles, afin de les forcer à réciter le credo islamique. La valeur de la récompense augmente quand la fille a une position sociale importante. Par exemple, lorsque la victime est fille d'un prêtre, ou est issue d'une famille bien connue... Le groupe salafiste, que je connais, louait des appartements dans différentes régions d'Égypte pour cacher les coptes kidnappés. Là, ils les mettent sous pression, et les menacent pour les forcer à se convertir à l'islam. Et une fois qu'elles ont atteint l'âge légal, un représentant du droit islamique (spécialement enrôlé) entre pour officialiser la conversion, délivrer un certificat qui, en conséquence se traduit par une nouvelle carte d'identité Si tout se passe comme prévu, les filles sont également contraintes de se marier avec un musulman dont la pratique religieuse est stricte. L'époux n'aime pas sa femme. Il l'a épousée simplement pour en faire une musulmane. Elle sera frappée et humiliée. Et si elle tente de s'échapper, ou de revenir à sa religion d'origine, elle sera tuée.

Note explicative (qui ne figure pas dans le texte de Raymond Ibrahim) sur "... afin de les forcer à réciter le credo islamique." La [chahada](#) est le credo islamique qui vaut acte de conversion, s'il est récité devant au moins deux témoins. Ensuite l'acte est enregistré par un imam. Dès récitation de la *chahada*, le "converti" ne peut revenir à sa foi d'origine, sous peine d'être condamné pour apostasie (la mort dans certains pays comme la Mauritanie).

D'autres [tactiques](#) "consistent à utiliser des voisines, collègues, ou amies musulmanes, pour inviter la femme copte chez elles, ou l'inviter à une promenade en ville, au cours de laquelle la copte est kidnappée par le groupe qui a organisé l'enlèvement avec la musulmane complice."

Le [rapport](#) ajoute que, malheureusement, ces "réseaux de kidnapping sont souvent soutenus par des membres sympathisants de la police, de la sécurité nationale et des administrations (y compris de hauts fonctionnaires). ... Leurs rôles englobent le refus des plaintes déposées officiellement par les familles des victimes, la falsification des enquêtes policières, l'organisation des sessions formelles de conversion à l'islam à [Al-Azhar](#), ou encore le harcèlement des familles pour les faire taire, et les faire accepter de facto la traite humaine de leurs proches."

La raison pour laquelle tant de fonctionnaires aident à l'enlèvement et à la conversion forcée de filles et de femmes chrétiennes, ou du moins détournent le regard, "est [liée](#) au deuxième article de la Constitution égyptienne". Cet article déclare que "l'islam est la religion de l'État et l'arabe est sa langue officielle. Les principes de la charia islamique sont la principale source de législation."

Bien que, dans le système judiciaire égyptien, il n'y ait pas de loi formelle sur l'apostasie, le [rapport](#) note qu'en fait: "*il est interdit à tout musulman de quitter l'islam*". Cependant, "*la conversion à l'islam est toujours acceptée et encouragée, sur la base de la [charia](#)*". Il résulte le "*problème évident pour les femmes et les filles coptes, kidnappées, puis converties de force, est qu'on leur refuse le choix de leur religion, sans possibilité de revenir à leur foi d'origine.*"

Sous d'autres formes, ces règles, imposées par la [charia](#), enlève toute responsabilité, et autorité, aux parents vis à vis des mineurs. Bien que les mineurs égyptiens (âgés de 18 ans, ou moins) ne puissent pas se marier sans le consentement de leurs parents, "*un mineur est autorisé à se convertir formellement à l'islam, après quoi un clerc (musulman) est chargé d'enregistrer le mariage. Cette législation permet effectivement aux hommes musulmans de dépouiller les coptes de leurs droits parentaux, et les filles coptes de leurs protections constitutionnelles...*"

En outre, si une chrétienne mariée "*se convertit à l'islam, les tribunaux annulent immédiatement son mariage existant (à moins que le mari n'accepte de se convertir), et la femme devient libre d'épouser un musulman. Il va sans dire que le scénario inverse (une femme musulmane mariée essayant de se convertir et d'épouser un copte) n'invalidé en aucun cas son mariage musulman.*"

Chaque fois que la question a été posée au gouvernement, ou qu'a été mis sur la sellette l'enlèvement, ou la disparition de filles chrétiennes, la réponse (pour citer Laila Baha 'Eldin, Ministre adjointe des affaires étrangères aux droits de l'homme de l'Égypte) a été que "*Tous les cas d'enlèvement signalés ont fait l'objet d'une enquête.... Dans la plupart des cas, il s'agit de jeunes femmes qui tombent amoureuses d'une personne d'une autre confession.*"

Mais comme l'explique le [rapport](#) : «*cette réponse... ne reconnaît ni ne protège les droits des femmes coptes*»:

Peu importe si une femme est kidnappée à son domicile, ou en public, ou après avoir fui avec son séducteur et après avoir découvert qu'elle a été trompée, elle souhaite revenir chez elle, les données relatives à la traite humaine, et aux crimes contre les enfants sont toujours adéquates. Une femme en Égypte devrait avoir, à tout moment, le droit de rechercher la sécurité, avoir le droit de circuler, avoir le droit à la liberté de conscience, de croyance, et le droit de changer d'avis de son vivant.

Conformément à sa [mission](#), *Coptic Solidarity* œuvre "*pour obtenir l'égalité de citoyenneté pour les coptes en Égypte*". Depuis sa création en 2010, *Coptic Solidarity* a été à l'avant-garde de la dénonciation des crimes commis sur les coptes, et a plaidé en faveur des femmes et des filles chrétiennes victimes de la traite humaine en Égypte. En 2011, sa présidente, Caroline Doss, a témoigné lors d'une audience du Congrès (USA) intitulée "[Minority at Risk: Coptic Christians in Egypt](#)" (diffusée et disponible sur [C-SPAN](#)).

Le paragraphe le plus important de son rapport est le suivant:

La traite répandue des femmes, et des jeunes filles coptes, est une violation directe de leurs droits les plus fondamentaux à la sécurité, à la liberté de mouvement et à la liberté de conscience et de croyance. Le gouvernement égyptien doit s'attaquer d'urgence aux crimes commis contre ces femmes, et mettre fin à l'impunité des ravisseurs, de leurs complices, et de la police qui refuse de remplir les devoirs de sa

fonction. Les femmes qui disparaissent, et ne sont jamais retrouvées, vivent un cauchemar inimaginable. La grande majorité de ces femmes ne retrouvent jamais leur famille, ou leurs amis, parce que la réponse de la police égyptienne est méprisante et altérée. Il y a d'innombrables familles qui rapportent que la police a été soit complice de l'enlèvement, soit à tout le moins soudoyée pour se taire. S'il y a le moindre espoir pour les femmes coptes en Égypte d'obtenir un «minimum» niveau d'égalité, ces crimes de traite humaine doivent cesser, et les auteurs doivent être tenus pour responsables par la justice.